

DEMANDE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR :

VOUS ÊTES :

- Le titulaire de l'acte
- Son conjoint
- Son père / sa mère
- Son fils / sa fille
- Son mandataire (joindre la copie du mandat)
- Autres (préciser) : _____

VOS COORDONNÉES :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTE d'ETAT CIVIL

- Acte de Naissance Acte de mariage Acte de Décès

NOM : _____

(Nom de naissance pour les femmes mariées) _____

Prénoms : _____

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : _____

Noms et Prénoms du Père : _____

Noms et Prénoms de la Mère : _____

NOMBRE D'EXEMPLAIRE DE DEMANDES :

- Copie (s) Extraits

Préciser à quel usage est destiné le document _____

Les conditions de délivrance des copies intégrales et des extraits avec filiation des actes de naissance et de mariage, prévues par le décret N° 62-921 du 3 Août 1962, ont été modifiées par les articles 6 et 7 du décret N° 97-852 du 16 Septembre 1997 (parution au Journal Officiel du 18 Septembre 1997).

Joindre tout document officiel attestant de votre signature (copie carte identité, passeport).

Votre acte sera envoyé à votre mairie de domicile.

Mairie de Sargé-Lès-Le Mans

34 rue Principale, 72190 Sargé-Lès-Le Mans
02 43 76 51 00 - mairie@sargeleslemans.fr

www.sargeleslemans.fr

Date et Signature